Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 1

Rubrik: Technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

car elle est à même d'accomplir des actes complexes et bien coordonnés. Ainsi, l'abeille est capable *d'apercevoir* une erreur commise dans la construction d'un rayon, elle est capable de la *corriger* et de la *réparer*. La réparation n'a donc été possible que parce que l'insecte s'est *rendu compte de son erreur. Apercevoir, réparer, se rendre compte :* ne sommes-nous pas là, dans cet exemple choisi au hasard parmi des dizaines d'autres, en face d'une véritable intelligence ! La science et la pratique apicoles sont précisément l'art de donner libre cour à l'esprit d'initiative de l'abeille, de fournir à son intelligence l'occasion de s'exercer et de faire de véritables découvertes. « Aucun être vivant, écrit Maeterlinck, pas même l'homme, n'a réalisé au centre de sa sphère ce que l'abeille a réalisé dans la sienne ; et si une intelligence étrangère à notre globe venait demander à la terre l'objet le plus parfait de la logique de la vie, il faudrait lui présenter l'humble rayon de miel. »

Paul ZIMMERMANN.

TECHNIQUE APICOLE

Concours de ruchers 1953

Le jury est composé de MM. Auguste Gonet, Vuarrengel, président, membre du Comité de la S.A.R., Charles Ruckstuhl, Chambésy, désigné par le Comité de la S. A. R., Aloïs Schmidt, Vaux-sur-Morges, désigné par les sections concurrentes. En outre, il fut fait appel au suppléant, M. Ami Porchet, de Carrouge, pour taxer le rucher de M. Théodore Ruckstuhl fils, à St-Cergue.

M. Charles Ruckstuhl fonctionne comme secrétaire.

Rapport du jury des concours

Ce qui étonna le plus en 1953, ce fut le petit nombre des concurrents ; aussi le jury s'est demandé si l'esprit de l'apiculteur moderne est trop absorbé par d'autres préoccupations, ou si le concours ne répond plus à ses désirs.

Des 13 concurrents annoncés dans le délai réglementaire, 12 ont été acceptés ; un s'est volontairement retiré et l'autre a été éliminé conformément à l'art. 3 du règlement de concours.

Tous les ruchers présentés étaient en leur genre excellents, aussi les propriétaires ont-ils droit à une juste récompense.

Qu'il nous soit permis de relever la parfaite ordonnance et les conditions magnifiques du rucher d'Arzier, propriété de M. Quadri, de la section de Nyon. Certainement, nous nous trouvons en face de la plus belle propriété apicole de la Suisse romande.

Quant à M. Th. Ruckstuhl, à St-Cergue, il a présenté une station de fécondation, séparée complètement des ruchers d'élevage et de production, qui mérite d'être mentionnée. On peut lui reprocher quelques défauts d'organisation et d'installation; c'est un début et M. Ruckstuhl en est à sa première année d'exploitation. Un fait réjouissant a été constaté au cours de visites ultérieures faites par un des membres du jury qui tenait vivement à constater les résultats obtenus, c'est le très faible pour cent de pertes de reines et de non-valeurs.

Souhaitons donc qu'à l'avenir son exemple soit suivi, pour le bien de notre apiculture romande.

Remarques générales

1. 2. Si d'une manière générale les ruchers présentés sont fort bien situés et orientés, propres et d'accès facile, on peut relever qu'il manque partout un tableau synoptique du rucher qui permette d'un seul coup d'œil de se rendre compte du nombre des colonies, de leur emplacement, du nombre d'essaims ou d'élevages.

Ce tableau est particulièrement utile pour les ruchers transhumant ou dispersés en plusieurs endroits.

3. 4. 5. Les apiculteurs devraient renouveler plus fréquemment les rayons ; il y va de l'intérêt même de l'apiculteur : nous trouverions moins de cellules de faux-bourdons et davantage de cellules d'ouvrières.

La pose des cires gaufrées n'est pas faite toujours avec le soin désirable. On remarque des cires neuves rendues inutilisables du fait de déformation et de déchirures. Pourquoi ? Le fil de fer qui constitue l'armature du rayon est mal posé et insuffisamment tendu. Il doit être bien noyé dans la cire gaufrée, car il est le soutien du rayon construit et en assure la solidité.

6. 7. Nous répétons qu'il est nécessaire de surveiller et de renouveler les reines, de procéder à une sélection simple, mais bien dirigée. Sans vouloir demander à l'apiculteur l'impossible, nous insistons sur l'importance qu'il y a à se débarrasser des reines sans valeur qui peuplent des ruches et de les remplacer par des jeunes issues des meilleures colonies. (A observer : rendement, caractère et vitalité.) Les élevages de reines qui nous furent présentés nous ont fait plaisir ; les reines utilisées rationnellement font honneur à l'apiculteur.

8. 9. 10. 11. Malgré la miellée peu favorable cette année, les ruchers étaient, à quelques exceptions près, pourvus de réserves suffisantes pour la période précédant le nourrissement automnal précoce.

Les laboratoires visités sont propres et bien agencés, munis de dispositifs pratiques. On constate avec satisfaction que l'apiculteur

modernise ses installations, et supprime le travail inutile ou fastidieux et met à la dispositon du consommateur un produit propre et de première qualité.

12. 13. 14. L'apiculteur qui désire obtenir de son rucher de bons résultats doit posséder à côté de la pratique, des bases théoriques solides et précieuses. Ce n'est pas toujours le cas. Ces bases sont les fiches de carton où des annotations, même brèves, ne sauraient manquer à chaque colonie ; ces notes constituent la vraie valeur des contrôles du rucher. Les carnets que l'on conserve à la maison n'en sont que le reflet. Ces fiches font défaut trop souvent et c'est fort dommage. On entend parfois cette remarque : je manque de temps. Or, c'est gagner du temps que de noter le résultat d'une visite. Guidé par la dernière note, un nouveau contrôle ne dérangera que fort peu la colonie et n'en diminuera pas le rendement en fin de journée.

Le jury se plaît à reconnaître l'effort des concurrents et il se rend compte que les sections ont travailé elles aussi, et il s'en réjouit. Les visites de ruchers contribuent à former les jeunes apiculteurs. Ils voient manœuvrer ceux qui ont une grande expérience et trouvent dans ces réunions, que nous voudrions plus fréquentes, l'occasion de s'instruire. Elles contribuent à faire aimer et progresser l'apiculture dans notre pays.

Aug. GONET, Ch. RUCKSTUHL.

Section Côte vaudoise

FÉLIX Daniel, Aubonne. *Catégorie 2.*

Rucher Aubonne, altitude 530 m., 12 ruches DB, 8 essaims.
Rucher « La Vaud », altitude 395 m., 9 ruches DB.
« En Plan », altitude 590 m., 4 ruches DB.
Rucher « St-Oyens », altitude 685 m.

L'apiculteur dynamique mais manque encore un peu d'expérience ; il devrait avoir des annotations plus complètes, vu l'importance de son rucher, et pousser davantage l'élevage de reines et soigner la pose des feuilles gaufrées. Annotations rudimentaires.

Le jury lui accorde 124 points, avec une médaille d'argent.

Pointage : 10, 8, 8, 9, 9, 10, 9, 8, 9, 9, 10, 8, 8, 9 = 124.

LUTHI William, Apples. *Catégorie 1.*

Rucher Pré de la Chaux, altitude 699 m.
Pavillon, 45 Burki, 13 ruches DB ; 6 essaims, 2 nucléi.

C'est un agriculteur avisé qui possède une fort belle installation apicole. Il devrait renouveler son matériel de rayons un peu plus régulièrement. Il possède un matériel complet d'élevage insuffisamment utilisé. Les annotations sont rudimentaires. La comptabilité fait défaut. Vu la magnifique situation du rucher, l'élevage de reines sur les belles souches grises du rucher serait à désirer.

Le jury lui accorde 121 points, Médaille argent.

Pointage : 10, 10, 8, 10, 9, 7, 8, 8, 10, 8, 10, 7, 7, 9 = 121.

THEINTZ François, Aubonne. *Catégorie 2.*

Rucher St-Oyens, altitude 685 m., 6 colonies DB, 1 nuclé.
Rucher Pizy, 27 DB ;
Rucher Aubonne, 3 DB, 13 nucléi.

Bon praticien qui n'a malheureusement pas assez de temps à consacrer à son rucher. Il aurait avantage à marquer ses reines. Pas d'annotations sur les carnets des colonies depuis 1951. Ses connaissances théoriques sont à compléter. Pas de comptabilité, pas de bascule.

Le jury lui accorde 114 points, Médaille de bronze.

Pointage : 10, 10, 8, 9, 8, 7, 9, 6, 8, 8, 10, 5, 7, 9 = 114.

BAERISWIL Joseph, Gimel. *Catégorie 3.*

Rucher Gimel, altitude 780 m.
Pavillon en plein air, 9 DB, 1 essaim.

Jeune apiculteur qui travaille avec son épouse en accord parfait. Bravo ! Il a aménagé sur un coteau aride un fort joli rucher, pourvu d'une source captée sur place. Encore un peu inexpérimenté, mais il possède de bonnes bases. Doit parfaire ses connaissances théoriques et profiterait d'un élevage de reines. Quelques cires gaufrées trop parcheminées.

Le jury lui accorde 88 points, Médaille argent.

Pointage : 10, 10, 8, 9, 9, 6, 10, 9, 9, 8 = 88.

RENAUD Michel, Gimel. *Catégorie 3.*

Rucher : Bauloz, rière Gimel, altitude 820 m.
16 ruches DT et 1 DB, 2 essaims.

Jeune apiculteur ayant suivi les cours de Marcelin. Conduit le rucher familial depuis 3 ans. Il doit se perfectionner en pratique apicole ; les annotations manquent ; il n'a pas de comptabilité ; le matériel, cadres et élevage sont à renouveler et à compléter.

Le jury lui accorde 77 points, Médaille bronze.

Pointage : 10, 8, 7, 9, 8, 7, 6, 9, 5, 8 = 77.

KOHLER François, Campagne Marcoux, Thônex *Catégorie 1*

Rucher : Thônex, altitude 390 m.
52 ruches DT, D 13 et Burky. — 8 essaims, 5 nucléi.
Apiculteur méritant, vu son âge.

Travaille avec calme, mais divise par trop ses colonies au point d'en compromettre le développement. Devrait mettre plus de soin dans son élevage de reines.

Le jury lui accorde 126 points, médaille argent
Pointage : 9, 9, 10, 8, 9, 9, 8, 8, 10, 10, 10, 8, 8, 10 = 126.

Pointage : 10 10, 10, 10, 9, 7, 8, 10, 9, 8, 10, 10, 10, 10 = 131.
Pavillon, 9 DB 1 essaim

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS
Riponne-Valentin **Lausanne**
Mets et vins connus au loin
Téléphone 23 63 63 **R. Hottinger**

Section de Nyon

Jury, concours ruchers 1953
M. Quadry présente un cadre

QUADRI Virginio, Nyon.

Magnifique rucher dans une situation idéale, créée par l'apiculteur. Le jury est saisi d'admiration devant un tel chef-d'œuvre. Rien n'est négligé, plantation d'arbustes, plantes mellifères et autres qui font la joie des abeilles.

Groupes de ruches placés sur socles originaux disposés sur un joli terrain en pente où l'ordre et la propreté règnent partout. Le tout surmonté d'un superbe pavillon abritant des colonies de choix, où il nous fut présenté un élevage de toute beauté. Il serait injuste de ne pas signaler la jolie habitation abritant 4 ruches en paille peintes de plusieurs couleurs, ce qui forme un ensemble harmonieux, qui montre bien les qualités du maître.

Le jury lui accorde 137 points, médaille d'or, et ses très vives félicitations. Il lui est attribué en outre la médaille de la Société Romande d'Apiculture.

Pointage : 10, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 8, 10 = 137 points.

Rucher de Durgniat Emile, à Vinzel

Rucher sis à Crassier, avec laboratoire modèle, le tout à l'abri d'une haie de vernes

DURGNIAT Emile, Vinzel. *Catégorie 1.*

Rucher à Crassier, altitude 525 m., 51 DT, 3 essaims.
Rucher à Vinzel, altitude 525 m., 8 DT, 2 essaims.
Apiculteur persévérant et averti. Devrait avoir des élevages en rapport avec le nombre des colonies de son exploitation. Pas de bascule.
Le jury lui accorde 131 points. Médaille or.
Pointage : 10, 10, 10, 10, 9, 7, 8, 10, 9, 8, 10, 10, 10, 10.

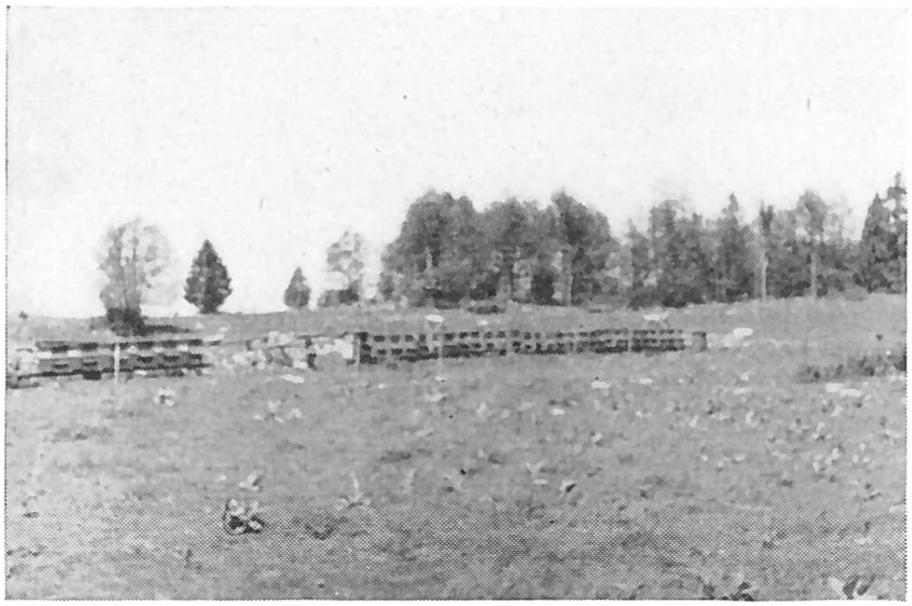

Rucher de Ruckstuhl Théodore à St-Cergue

Rucher sis à La Cure, environné de pâturages et de belles forêts

RUCKSTUHL Théodore, St-Cergue. *Catégorie 1.*

Rucher stationné l'hiver à Trélex. En transhumance à ·
St-Cergue, altitude 1050 m.
au domicile, 3 ruches, 6 essaims, 3 nucléi ;
au « Jardin Auberson », 9 ruches ;
aux « Pralies », station de fécondation, 1120 m., 3 ruches, 14 nucléi ;
à « La Cure », altitude 1150 m., 42 ruches dont une sur bascule.
Il fait de l'apiculture avec son père depuis 25 ans, conduit son rucher personnel depuis 1947; il est enthousiaste et travailleur. Il profite des conseils avisés de son père et peut obtenir dans la région privilégiée où se trouvent ses colonies en été des résultats excellents. Il se spécialise dans l'élevage des reines et la sélection ; aussi peut-il prétendre, avec la station des Pralies, obtenir des résultats très satisfaisants.
Les ruches visitées devraient avoir au moins un cadre renouvelé chaque année et le laboratoire être proportionné à la grandeur du rucher. Le local de magasinage gagnerait à être distinct de celui des réserves destinées à d'autres usages.
Le jury lui accorde 135 points, Médaille or, avec félicitations.
Pointage : 9, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 10, 10, 9, 10, 9, 10 = 135 points.

KERNEN Adolphe, Genolier. *Catégorie 3.*

Rucher Genolier, altitude 563 m. 14 ruches DT, 2 nucléi.
Jolie situation, rucher bien abrité à proximité de la maison.
Présente trop de vieux rayons, ses élevages sont faibles et manquent de nourriture. Une bascule serait désirable. Bonnes annotations par colonie et jolie présentation du résumé annuel du rucher.
Le jury lui accorde 93 points, Médaille or.
Pointage : 10, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 9, 10, 8 = 93.

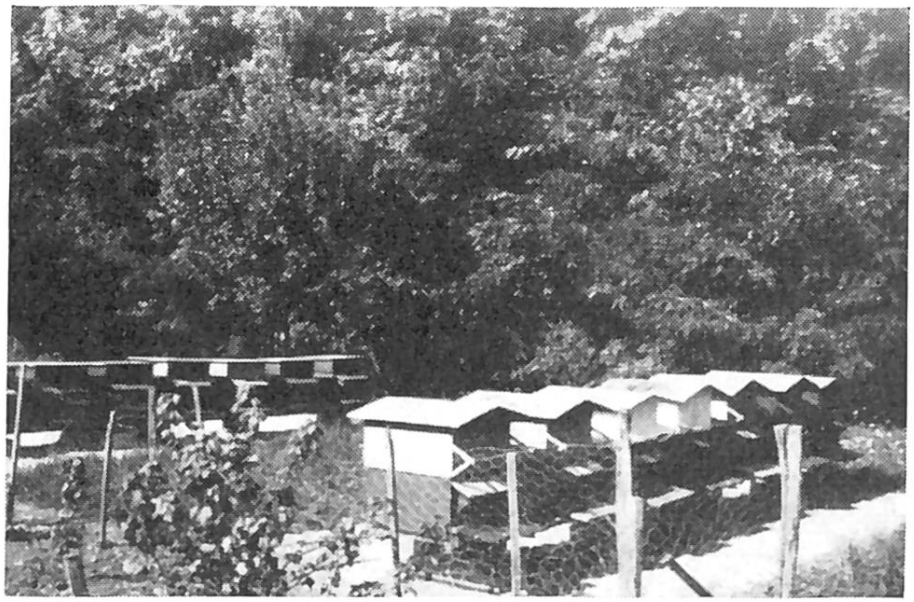

Rucher de Kernen Adolphe à Genolier

Rucher bien situé dans le verger voisin de la maison d'habitation

Section de Bière

SIMOND Fernand, Bière. *Catégorie 3.*

Rucher Bière, altitude 700 m.
19 ruches DT, 3 nucléi, 1 ruchette de fécondation.
L'apiculteur méticuleux et fort bien préparé pour le concours. Ses élevages mériteraient d'être un peu plus développés. Il est légèrement nerveux en maniant les rayons. Nous constatons la présence d'une bascule en excellent état datant de 1885. La transhumance du rucher a contribué à lui procurer une magnifique récolte qui se trouve dans le maturateur.

Le jury lui accorde 96 points, Médaille d'or.

Pointage : 10, 10, 10, 9, 9, 9, 10, 10, 10, 9 = 96.

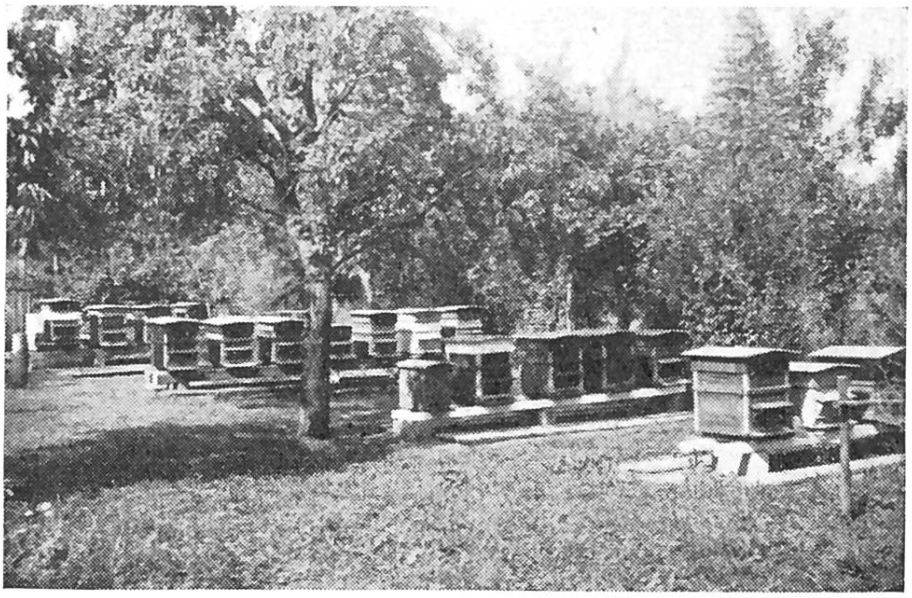

Rucher de Simon Fernand à Bière

L'horloger aime la précision, même dans la conduite de son rucher

L'introduction des reines

Ce sujet d'une extrême importance a fait l'objet de deux articles parus au *Journal suisse d'apiculture* de novembre et décembre derniers.

Il n'est pas inutile d'y revenir car la rentabilité d'un rucher dépend pour une très forte part de la valeur des reines. Les expériences résultant d'une pratique de plus de trente ans permettent au soussigné d'affirmer qu'environ le 40 % des reines d'un rucher bien tenu doivent être annuellement renouvelées artificiellement, cela tout en conservant jusqu'à l'âge de trois ans celles de première valeur.

Malheureusement, ce renouvellement n'est généralement pas pratiqué en raison des difficultés et des aléas qu'il représente, surtout si l'apiculteur ne procède pas lui-même à un élevage. On regrette de dépenser 15 francs pour une reine dont l'acceptation n'est pas certaine, cela même si celles du rucher sont âgées et médiocres pondeuses.

A propos des aléas, on peut estimer qu'en moyenne le 30 % des reines introduites ne sont pas acceptées, car les méthodes connues d'introduction ne sont pas rationnelles. C'est une grosse erreur d'attendre 48 heures pour délivrer une nouvelle reine après la suppression de l'ancienne. Nous savons que les abeilles procèdent à un élevage dès qu'elles ont constaté l'orphelinage. Or, lorsque la colonie a commencé cet élevage, l'introduction d'une reine étrangère est des plus problématiques.

La nouvelle reine *doit* par conséquent être introduite *au plus tard* 3 à 4 heures après l'enlèvement de l'ancienne, *dès que les abeilles ont constaté l'orphelinage,* ce qui est indiqué par l'agitation générale de la colonie.

Par contre, lorsque la colonie possède des alvéoles royaux prêts à éclore, lorsque les abeilles attendent une nouvelle reine, l'introduction réussit généralement. Mais cette attente de 8 à 9 jours cause à la colonie un retard préjudiciable qu'on peut éviter.

Le pillage même latent présente un obstacle sérieux à une introduction. Avant cette opération il est nécessaire de restreindre le trou de vol, d'éviter tout ce qui peut provoquer le pillage et une agitation de la colonie.

Une colonie accepte plus facilement une reine calme en pleine ponte prélevée immédiatement avant son introduction, que celle reçue par poste ou laissée quelques temps sans ponte. Les reines vives ne sont que difficilement acceptées car dès leur mise en liberté elles courent sur les rayons et indisposent les abeilles.

Il faut introduire les reines de préférence vers la fin du jour lorsque tout est calme au rucher. L'opération doit se faire sans bruit avec le moins de dérangement possible.

En tenant compte de tous ces faits, l'auteur de ces lignes construisit un appareil fort simple qui remédie aux inconvénients signalés ci-devant. Sur demande, il veut bien en donner la description et le mode d'emploi, ce qui pourra éventuellement faire l'objet d'un prochain article.

L'apiculture est un métier difficile. La routine conduit à l'insuccès. Seuls les ruchers bien tenus sont rentables. Une reine médiocre doit sans forme de procès être radicalement supprimée ; elle n'a pas donné satisfaction cette année, il en sera certainement de même l'année suivante.

Ne vous découragez pas, chers apiculteurs, une bonne année succède à une moindre, mais si vous soignez rationnellement vos petites bêtes vous pouvez compter sûrement sur une bonne moyenne. Si vous possédez au moins dix colonies, faites un élevage. Vous pouvez utiliser pour cela des méthodes très simples, à la portée de chacun, elles vous procureront bien des satisfactions.

P. PASQUIER.

Leçon à tirer d'une expérience

Le rucher est plongé dans un profond sommeil et au cœur de la cité, les abeilles serrées en grappe, entretiennent cette divine flamme, espoir de la vie qui va renaître plus belle demain. Dehors le givre s'installe sur les toits alors qu'un brouillard épais et froid s'enhardit à festonner les fenêtres de dessins capricieux, créant cette douce intimité propre à la rêverie.

L'apiculteur a gagné un coin tranquille de son foyer et les pieds au chaud, il fait l'inventaire de l'année apicole 1953.

Là, tout seul, discrètement, à l'insu de la ménagère trop pratique, pour la dixième fois il revoit le bilan de l'exploitation.

Il n'a rien à se reprocher, les ruches à peine sorties de l'hivernage ont été prises en main et leur développement réjouissant promettait des bidons remplis d'un nectar délicieux. Les jours avaient succédé aux jours, les semaines aux semaines, rien ne venait ; il avait fallu se rendre à l'évidence, enlever les hausses désespérément vides et nourrir.

En cette morte saison de grisaille et de froid, l'apiculteur songe aux journées ensoleillées, à la musique bruissante de tout ce petit monde ailé, aux mille petits travaux effectués au rucher ; il sent que son amour pour ses abeilles reste intact et que les liens infinis qui le lient à elles dureront autant que sa vie...

Il songe à ce qu'il a donné, à ce qu'il a reçu en retour de joies pures et d'émerveillement. L'apiculteur tire un trait sous ses comptes, il repart à zéro mais son cœur rempli d'espoir est au zénith.

Que voilà un long préambule, je m'excuse de cette flânerie invo-

lontaire. Revenons donc à... nos abeilles car je voudrais vous parler d'une expérience réalisée par la section Jura-Nord, au cours de l'été 1953.

Vous avez pu lire dans les colonnes de notre Journal qu'un groupe d'apiculteurs de la vallée de la Sorne, région située aux abords de Delémont, ceci dit pour ceux auxquels le pays est étranger, stimulés par l'exemple des éleveurs de Suisse romande et de Suisse allemande, avait proposé, lors de l'assemblée du printemps de leur section, de créer une station de fécondation. Les membres de la Jura-Nord se laissèrent gagner à cette idée et lui réservèrent un accueil sympathique.

Sans plus attendre, chacun estimant qu'on avait suffisamment tergiversé, il fut décidé de passer aux actes. C'est ainsi qu'une commission de cinq membres fut nommée avec pour tâche de préparer un règlement, d'aménager la station et de veiller pendant l'année en cours à sa bonne marche.

Pour assurer un bon départ à l'entreprise, un crédit de 800 fr. fut voté séance tenante.

Les promoteurs de la station, encouragés par la compréhension généreuse de l'assemblée, firent diligence et surmontèrent tous les obstacles rencontrés en cours de route. Ils firent tant et si bien, qu'à fin juin, la station était prête. Dans un modeste mais coquet rucher, on avait installé une colonie de choix et comme bien l'on pense, largement pourvue de faux-bourdons ardents et racés et qui devaient assurément ne pas décevoir ces « Majestés ».

Bientôt les premières ruchettes parurent, coiffant les solides pieux de chêne enfoncés dans le sol pierreux. Les vols nuptiaux emplirent de leur musique, le ciel bleu, entre les grands sapins noirs du pré Berberat.

Le chef de la station s'affairait, se voyant déjà débordé, encore un peu, il aurait demandé qu'on accourût à son aide.

(A suivre.) L. G.

L'odeur des colonies

Avant qu'il ne soit trop tard et qu'une légende se soit créée autour de l'odeur propre à chaque colonie, légende qu'il est parfois difficile de réduire au silence, nous nous permettons de reprendre la plume pour demander à ceux qui nient l'odeur propre à chaque colonie, de nous dire comment il se fait que lorsque nous unifions l'odeur de toutes les ruches d'un rucher, soit : 1. En appliquant un traitement contre l'acariose avec le remède de Frow, le nitrobenzol, ou tout simplement en badigeonnant les supports des ruches avec du carbolinéum, pour ne citer que ces exemples, nous déclenchons immédiatement le pillage, les abeilles ne reconnaissant plus l'odeur propre de leur ruche ?

2. Comment se fait-il que lorsque nous donnons la même odeur à deux colonies que nous nous proposons de réunir, tout se passe dans le calme ?

D'autre part, lorsque deux ou trois essaims sortent en même temps, l'odeur émise par la glande de Nasanoff des abeilles de chaque essaim est à tel point mélangée qu'elle se confond en une seule, que toutes les abeilles se groupent en une seule masse.

Que cet essaim monstre soit récolté dans un récipient assez spacieux, nous verrons que chaque essaim se sépare, sans qu'aucune abeille ne se trompe et forme deux ou trois groupes bien distincts (cas plusieurs fois observé).

Ces questions posées, nous vous prétendons que la glande de Nasanoff ne joue qu'en cas d'essaimage et lors de la sortie d'une reine en passe de fécondation ; la sécrétion de cette glande n'a aucune influence dans l'odeur propre à chaque colonie.

Que ceux qui nient l'odeur particulière à chaque ruche veuillent bien répondre aux questions posées.

Ensuite nous nous ferons forts de leur prouver scientifiquement que chaque colonie à bel et bien son odeur propre.

Que cette odeur joue un rôle dans l'acceptation d'une reine, nous ne le pensons pas, nous rejoignons de ce côté le Frère Adam.

Lausanne, Dôle 1. *(A suivre.)*

L. MAGES.

ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

— l'expression « lune de miel » proviendrait d'une antique tradition en usage autrefois chez certaines peuplades de l'Amérique du Sud. Chaque matin, pendant plusieurs jours, le père ou la personne la plus proche de la jeune épousée, offrait aux nouveaux mariés, tel un cadeau précieux, une certaine quantité de miel d'abeilles. Ce rite s'exécutait de préférence pendant la pleine lune ; d'où l'expression « lune de miel » pour désigner la période qui suit le mariage.
— les recherches sur la valeur de la gelée royale remontent tout au plus à une douzaine d'années ;
— le miel passe dans le sang une demi heure après avoir été avalé ;
— van Leeuwenhoeck (1632-1723) est le père de toute la biologie microscopique. Ils construisait lui-même ses lentilles dont certaines avaient un grossissement linéaire allant jusqu'à 160 fois.

Un paquet d'abeilles est expédié des Etats-Unis en Chine

L'*American Bee Journal* rapporte qu'une colonie contenant 1 kg. d'abeilles, 6 reines encagées, 4 cadres de couvain et de larges provi-